

INTITULE DE FORMATION	Equivalence (passerelle AMT) CQP EDUCATEUR DE TENNIS
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins d'initiation non couverts en totalité par les diplômés d'Etat, à savoir l'initiation de tout public, en cours collectifs jusqu'au 1^{er} niveau de compétition (class FFT : 40).
FICHE METIERS	Code RNCP : 31359 – http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationfiche?Format=fr&fiche=31359
PUBLIC PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> Etre titulaire du CQP AMT Etre capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le tennis au moyen de la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de 3 mois ou d'une attestation de licence de la saison sportive en cours.
ENCADREMENT	Service Formation de la Ligue de Bretagne de Tennis Formateurs titulaires du diplôme du BEES 2 ^{ème} degré Tennis ou DESJEPS mention Tennis
LIEU ET PERIODE	Centre de Formation de la Ligue de Bretagne de Tennis 1 Rue Stanislas Le Compagnon – 56300 Pontivy Période : du samedi 9 octobre 2021 au vendredi 26 aout 2022
MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES	Deux salles de réunion équipées multimédias (Vidéoprojecteur, connexion internet...) Six courts de tennis extérieurs éclairés en terre artificielle, Bureaux administratifs de la Ligue, secrétariat, photocopieurs.
SUIVI DU PROGRAMME	Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs. Les horaires sont de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H (sous réserve de modification des formateurs pour s'adapter occasionnellement aux contraintes des publics présents pour l'encadrement des séances pédagogiques).
APPRECIATION DES RESULTATS	L'autorité responsable de la certification : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport – Fédération Française de Tennis. <u>Epreuve certificative n°2 pour le bloc de compétence n°2 (page 2)</u> <ul style="list-style-type: none"> Une conduite de séance de 30 minutes d'initiation au tennis en cours collectifs (Jeunes ou adultes). Un entretien de 30 minutes sur le bilan de la séance et sur les compétences pédagogiques, relationnelles et la sécurité.
DUREE	35 Heures (5 jours) de formation + 30 Heures de stage pratique en club
TARIF	420 € TTC
CONTACT	Antony LE CLEZIO – antony.leclezio@fft.fr
FINANCEMENT	OPCO-AFDAS de la branche Sport sur les fonds conventionnels Pôle Emploi, PEC, dispositif SESAME, Financement personnel club ou stagiaire.
DOSSIER INSCRIPTION	A télécharger sur le lien http://www.ligue.fft.fr/bretagne/Centre Formation/CQP-ET

Bloc pédagogique en Centre de Formation : 35H

- Connaître la réglementation sur l'enseignement des ET.
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants.
- Répondre aux obligations de l'article L212-1 du Code du Sport.
- Préparer la séance d'initiation en prenant en compte l'espace, les caractéristiques et les attentes des adultes.
- Transmettre une technicité minimum indispensable au premier niveau de pratique.
- Mettre en place des situations adaptées et variées permettant l'observation, la conduite et l'évaluation.
- Connaître les programmes fédéraux et concevoir un cycle de cinq séances
- Organiser la pratique libre

Stage en club sous la supervision d'un tuteur diplômé d'Etat : 30H

- Observer une séance encadrée par le tuteur puis conduire 5 séances dont 2 supervisées par le tuteur.
- Préparer et rédiger un programme de 5 séances pour un groupe.
- Préparer, rédiger et présenter au tuteur les fiches de séances et une fiche de bilan à la fin de chaque séance.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, retours d'expériences, interrogations individuelles et collaboratives, démonstrations.
- Mise en situation réelle de pratique : conduite de séances pédagogiques en présence de publics jeunes et adultes.
- Production de support (rapport de stage).
- Observation et analyse vidéo.